



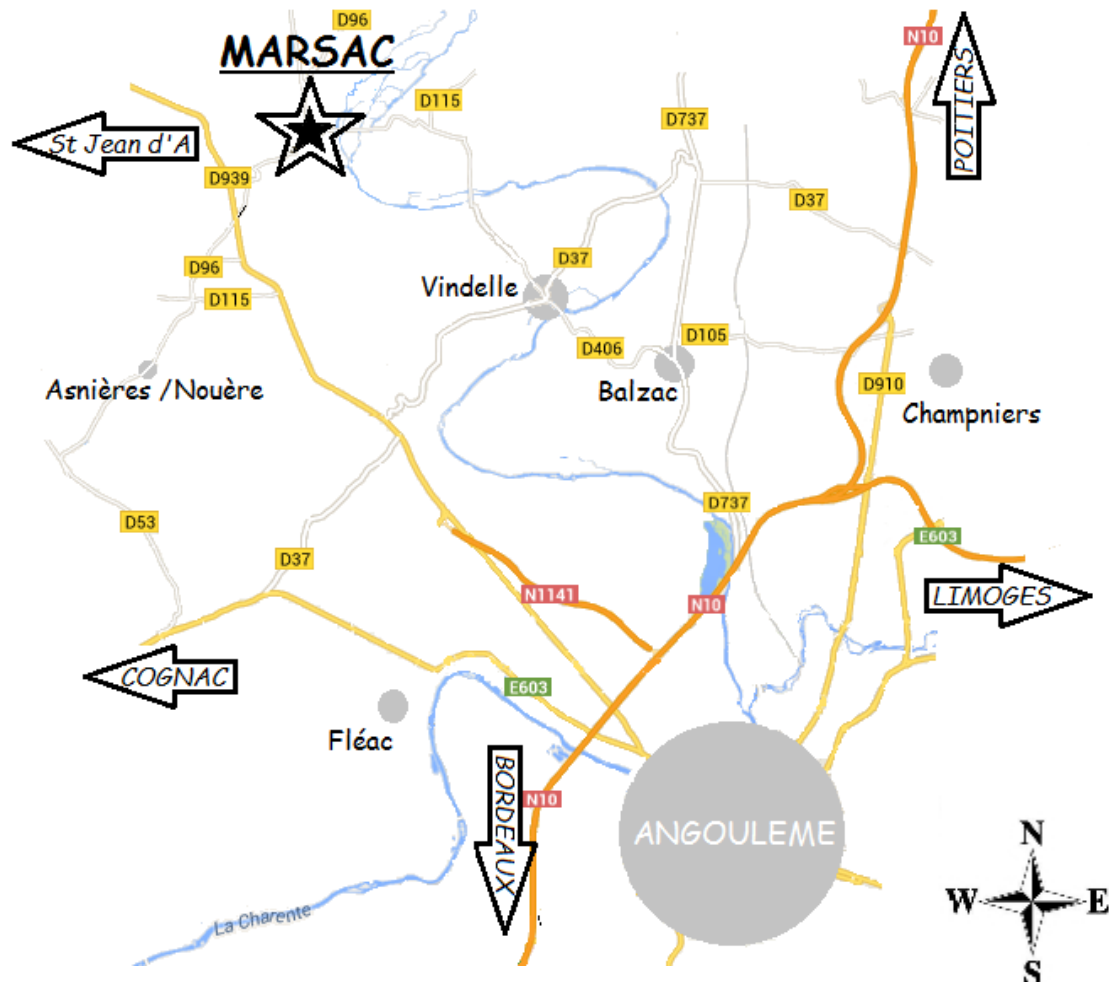
MARSAC

Samedi 1^{er} décembre 2018
à partir de 17h30
Place de l'église

Le retour du TROPHÉE du RANDONNEUR SPORTIF

Epreuve d'orientation nocturne
Orientation pédestre par équipes de 2

club alpin français
Angoumois



23^{ème} TRS

- Epreuve A-Randonneur uniquement (100 % marche) (2h30) : départ à partir de 18H
- Epreuve B-Coureur (course et marche) (2h30) : départ à partir de 18H

Lieu de rendez-vous : Place de l'église – Marsac

Horaire de rendez vous : 17h 30 **Briefing de course :** 17h45 **1^{er} départ :** 18h00

Au départ, une carte de type IGN, portant en surcharge de petits cercles numérotés, vous est remise. Le centre de chaque cercle indique l'emplacement d'une balise. Le but du jeu est de revenir au lieu de départ avec le maximum de balises poinçonnées, sans dépasser le temps imparti, sous peine de pénalités. L'itinéraire est libre. Une liste descriptive des balises vous est remise avec la carte. Le pointage des balises s'effectue avec un poinçon sur un carton de marquage.

Matériel obligatoire (contrôlé au départ) : Éclairage individuel (frontal ou non). Téléphone portable (numéro communiqué aux organisateurs) ou sifflet individuel.

Matériel recommandé : Vêtements chauds, quelques provisions, boisson.

A l'arrivée : REPAS CONVIVIAL POUR TOUS au restaurant de MARSAC

PRUDENCE : l'épreuve se déroulera en partie sur routes non fermées à la circulation. Respecter le code de la route.

DROITS D'INSCRIPTION :

- 13,50 € par personne, par équipe de 2 pour les inscriptions reçues avant le 24 novembre 2018.
- 15 € au delà du 24 novembre et le jour de l'épreuve (Repas NON GARANTI).

NB : Le coût de l'inscription prend en compte le repas pour partager ensemble un moment convivial . Le club prend en charge la collation de fin de course.

NB : Les inscriptions des licenciés CAF sont prioritaires jusqu'au samedi 17/11/2018

BULLETIN D'INSCRIPTION

Parcours choisi (A ou B) :

EQUIPIER N° 1

Nom et prénom : Age : ...

Adhérent CAF: O/N

Ville :

E-mail : **Tel :** 06

EQUIPIER N° 2

Nom et prénom : Age : ...

Adhérent CAF: O/N

Ville :

E-mail : **Tel :** 06

Ci-joint deux chèques de 13,50 € à l'ordre du Club Alpin Français Angoumois.

Les équipiers reconnaissent être en possession

- d'une assurance individuelle-accident

A renvoyer avant le 24 novembre à: **M. MINAUD - CLUB ALPIN FRANÇAIS**
137 Rue Chez Vasly 16570 MARSAC